

# Préparation de la deuxième réunion du groupe consultatif « IEDCB 2 » - version FR

Le projet « Improving Equality Data Collection in Belgium » (IEDCB 2) est mis en œuvre par Unia et soutenu par le Service de l'égalité des chances (SPF Justice).

Document de préparation de la deuxième réunion avec des représentants d'institutions publiques et d'organisations de la société civile, axée sur le handicap, l'état de santé et les caractéristiques physiques.

Réunion prévue le 5 septembre 2023 à 14h00 (NL) / 7 septembre 2023 à 10h00 (FR)

## 1. But de la réunion et de ce document

L'objectif de la deuxième réunion est de présenter l'état d'avancement du projet aux membres des groupes consultatifs et d'obtenir des avis sur certains aspects spécifiques et sur la suite du projet.

Le présent document donne un aperçu de l'état d'avancement du projet et des aspects sur lesquels des contributions seront demandées au cours de la réunion. À l'aide de ce document, les membres qui le souhaitent peuvent réfléchir à l'avance à la contribution qu'ils veulent apporter lors de la réunion et éventuellement consulter d'autres collègues au préalable.

Toutefois, nous ne nous attendons pas à ce que tous les membres lisent le document en préparation de la réunion. Les informations seront donc également présentées au début de la réunion (sauf s'il apparaît que toutes les personnes présentes ont déjà lu le document).

## 2. État d'avancement du projet et étapes suivantes

Plus d'informations sur les equality data (données relatives à l'égalité) et sur le projet se trouvent sur [la page web du projet](#) et sur le document envoyé par e-mail après la première réunion.

Ce document présente l'état d'avancement et les plans futurs des différents volets du projet ci-dessous. Il mentionne les aspects qui feront l'objet d'une demande de contribution lors de la réunion, bien que les commentaires sur d'autres aspects soient bien sûr également les bienvenus.

1. Crowdsourcing input sur les equality data et les critères
  1. Enquête en ligne
  2. Entretiens avec des experts
2. Inventaire des sources et data hub
  1. Ajustements de la méthode de travail
  2. Sélection des sources potentielles
  3. Mapping des nouvelles sources
  4. Mise à jour des sources existantes
3. Rapport avec lacunes et recommandations
4. Conférence finale

## 2.1. Crowdsourcing input sur les equality data et les critères

Parallèlement aux groupes consultatifs, des inputs en matière d'equality data sur le handicap, l'état de santé et les caractéristiques physiques sont récoltées de deux façons : via une enquête en ligne et via des entretiens approfondis avec des experts.

### 2.1.1. Enquête en ligne

Une enquête a été largement diffusée le 3 avril 2023. Le public cible était les travailleurs des institutions publiques, les membres des organisations de la société civile et les universitaires travaillant sur des données, sur les critères visés par ce projet IEDCB 2, ou les deux à la fois. Au total, l'enquête a été envoyée à environ 370 organisations/individus, qui ont pu à leur tour la distribuer.

Au final, 50 réponses ont été reçues, dont 30 néerlandophones et 20 francophones :

- 24 employés d'institutions publiques (y compris des instituts de statistiques, des centres de recherches, des administrations chargées de l'égalité des chances, du handicap et de la santé, plusieurs villes)
- 18 employés d'organisations de la société civile (y compris les groupes de défense des intérêts des personnes handicapées/malades au sens large ou de situations spécifiques, une entreprise de travail adapté)
- 7 employés de l'université/haute école (y compris les experts universitaires, le personnel chargé de l'inclusion)
- 1 personne travaillant à la fois dans une université/haute école et une organisation de la société civile

L'[enquête](#) abordait les thèmes suivants :

1. Façons dont les répondants utilisent ou collectent les equality data
2. Sources potentiellement éligibles pour le data hub
3. Lacunes et problèmes rencontrés en ce qui concerne les equality data pour les critères actuels
4. Traitement de l'intersectionnalité par l'organisation
5. Traitement de l'autodéfinition par l'organisation (spécifique aux critères actuels)
6. Suggestions d'autres thèmes et commentaires sur le projet

Les sources fournies en réponse de la section 2 ont été utilisées comme sources potentielles pour l'inventaire (voir 2.2.2). Les autres réponses ont été analysées pour alimenter le projet et le rapport (voir 2.3).

### **Etaples suivantes**

Les résultats de l'enquête seront intégrés dans le rapport final. Les thèmes clés identifiés seront utilisés pour aider à façonner la structure du rapport et pour analyser les entretiens approfondis (voir 2.1.2). Si nécessaire, des répondants spécifiques seront contactés pour leur demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires.

### 2.1.2. Entretiens avec des experts

Six entretiens approfondis ont été menés (trois en néerlandais, deux en français et un en anglais). Comme deux d'entre eux étaient des entretiens doubles, huit experts au total ont été consultés. Il

s'agissait d'universitaires et de praticiens spécialisés dans le handicap, les maladies chroniques (y compris l'obésité), la santé mentale (y compris l'épuisement professionnel) et l'internement.

Les entretiens étaient semi-structurés. Un guide d'entretien a été utilisée, comprenant des questions sur la conceptualisation et la définition des critères, l'autodéfinition, l'intersectionnalité, les lacunes et les problèmes des equality data, la traduction des données en politique et la sensibilité et l'éthique. Ce guide a été personnalisé à chaque fois en fonction de l'expertise de la personne en question. Si d'autres thèmes sont apparus au cours de l'entretien, ils ont également été discutés plus en détail si nécessaire.

Les entretiens ont été enregistrés et transcrits en vue de l'analyse.

### **Etapas suivantes**

Les entretiens approfondis seront analysés au cours de la période à venir (août-septembre). Les thèmes identifiés lors de l'enquête serviront en partie de point de départ, même si d'autres thèmes pourront bien sûr être identifiés. Les résultats, comme ceux de l'enquête, seront intégrés dans le rapport final.

Après l'analyse des entretiens réalisés, nous verrons s'il est nécessaire de contacter d'autres experts pour un critère ou un thème particulier.

## **2.2. Inventaire des sources et data hub**

Une partie centrale du projet est la cartographie des sources existantes d'equality data pour la Belgique. À cette fin, un « mapping » des sources est réalisé à l'aide d'un fichier Excel (le « mapping tool »), enregistrant des informations importantes pour chaque source : les critères couverts (par exemple, l'orientation sexuelle), les domaines couverts (par exemple, l'éducation), la couverture géographique des données (par exemple, Bruxelles), le type de données (par exemple, enquête), etc.

Ces sources sont ensuite centralisées dans le [data hub](#) en ligne, où les informations sont affichées par source et où l'on peut utiliser divers filtres pour rechercher des sources de données pertinentes.

### **2.2.1. Ajustement des méthodes de travail**

Lors de la première réunion des groupes consultatifs, des contributions ont été demandées sur la manière d'améliorer le data hub, en particulier à la lumière des nouveaux critères qui seront ajoutés. Sur la base des commentaires reçus lors de cette réunion, la manière dont les sources sont répertoriées (et donc les informations qui seront trouvées dans le data hub) a été ajustée de la manière suivante :

- **Ajout des nouveaux critères**
  - Il a été décidé de s'en tenir aux termes liés aux critères protégés (c'est-à-dire le handicap, l'état de santé et les caractéristiques physiques) et donc de ne pas fournir de filtres plus spécifiques (par exemple « handicap moteur »). Pour fournir des informations sur des handicaps plus spécifiques, des mots-clés seront utilisés (voir ci-dessous). Cependant, les définitions utilisées pour indiquer un critère sont plus larges que les définitions légales :
    - « handicap » : la définition large de la CDPH est essentiellement utilisée.
    - « état de santé » : un état de santé actuel, passé ou futur ; il n'est pas nécessaire qu'il soit lié à un diagnostic officiel.

- « caractéristiques physiques » : tout ce qui a trait à l'apparence et qui n'est pas lié à d'autres critères (par exemple, la couleur de la peau, la religion ou le handicap).
  - En cas de doute entre le handicap et l'état de santé : examiner la perspective (purement sanitaire ou également l'interaction avec l'environnement), la durée, les termes utilisés par les auteurs eux-mêmes.
  - Pour les données relatives au poids ou à l'obésité : se demander s'il s'agit de l'obésité en tant que condition médicale/problemème de santé (distinct du poids), ou plutôt de l'apparence.
  - En cas de doute, des consultations sont organisées et il vaut mieux indiquer un peu trop de critères que pas assez. Dans ce cas, il est particulièrement important de choisir de bons mots-clés (voir ci-dessous) afin que l'on puisse facilement estimer le sujet de la source.
- **Ajout des domaines supplémentaires**
  - Il a été décidé d'ajouter les domaines suivants en tant que filtre séparé :
    - « digitalisation » : tout ce qui est lié à la numérisation croissante, par exemple la fracture numérique, la disparition des services physiques et des guichets, la transition vers les services en ligne, l'utilisation de la technologie et de l'Internet, ...
    - « pauvreté et niveau de vie » : tout ce qui concerne le revenu (du travail ou autre), la richesse, la pauvreté et le niveau de vie que l'on peut se permettre, par exemple le manque d'argent pour les produits de première nécessité, la difficulté à joindre les deux bouts, la perte ou le niveau trop bas des allocations, ...
    - « mobilité et transport » : tout ce qui concerne les déplacements, par exemple la possession d'une voiture, la disponibilité et l'accessibilité des transports publics, ...
  - Un domaine existant a en outre été modifié : le terme « santé » a été remplacé par « santé et bien-être » (le bien-être était déjà inclus dans le domaine de la santé, mais cela n'était pas clair).
  - Certaines autres suggestions (accessibilité, participation, stigmatisation) semblaient trop larges en tant que domaine, mais seront utilisées comme mots-clés (voir ci-dessous).
- **Enregistrement d'informations sur l'intersectionnalité**
  - Pour chaque source de données, il sera désormais indiqué si elle contient des données ou des analyses intersectionnelles. Cette information sera traduite en un filtre distinct sur la page principale (sous « Autres filtres » - voir figure 1) et sur la page d'information de la source : « Cette source de données contient des données ou des analyses intersectionnelles : Oui/Non » (voir figure 2).
  - Par ailleurs, sur la page d'information des sources contenant des données intersectionnelles, il y aura une zone de texte supplémentaire intitulée « Données/analyses intersectionnelles » (voir figure 2). Il y sera indiqué pour quelles intersections de critères la source contient des données ou des analyses. Par exemple, « origine/descendance x genre, handicap x genre, état de santé x genre, origine/descendance x handicap ».
- **Lister les mots-clés**
  - Les critères et les domaines sont très larges et la page d'information donne souvent peu d'indications concrètes sur le sujet d'une source, ce qui rend difficile la recherche

de sources sur un sujet plus spécifique. Dorénavant, jusqu'à 10 mots-clés seront notés (si nécessaire) sur lesquels il sera possible d'effectuer une recherche via la fonction « Chercher dans le texte ». Les mots-clés apparaîtront également sur la page d'information de la source afin qu'il soit plus facile d'estimer le sujet exact d'une source (voir figure 2).

- Une liste semi-fixe de mots-clés pertinents pour plusieurs sources est utilisée. Les mots-clés peuvent concerner :
  - Précision d'un domaine désigné (par exemple, l'éducation spécialisée, les soins de santé mentale, les transports publics)
  - Spécification d'un critère désigné (par exemple, déficience auditive, maladie chronique, difficultés d'apprentissage, autisme, cancer, utilisateurs de fauteuils roulants)
  - Problèmes/phénomènes généraux (par exemple, accessibilité, autonomie, inclusion, participation, non-recours aux droits, stigmatisation)
- Une réflexion est en cours sur la manière dont cette liste peut être mise à disposition sur le data hub afin que les utilisateurs aient une vue d'ensemble des mots-clés les plus utilisés.
- En outre, des mots-clés spécifiques à la source peuvent être notés, que les utilisateurs ne mentionneront probablement pas spontanément, mais qui peuvent donner une image plus concrète de la source en question.

**Figure 1 : Ajout prévu d'un filtre sur l'intersectionnalité**

**Autres filtres**

- Dans cette source de données, les expériences de discrimination sont explicitement reprises.
- Crime de haine /discours de haine
- Cette source contient des données ou des analyses intersectionnelles



Figure 2 : Apparence prévue de la page d'information des sources

## Mesures et climat : conséquences post-attentats (2021)

**Langues disponibles**

La source de données est disponibles dans les langues suivantes:

[Consulter la source de données en néerlandais](#)

[Consulter la source de données en français](#)

### À propos de ces données

<p><b>Auteur</b></p> <p>UNIA</p>	<p><b>Année de publication</b></p> <p>2021</p>	<p><b>Couverture géographique</b></p> <p>BE</p>	<p><b>Type de données</b></p> <p>Recherche qualitative Données relatives aux plaintes</p>
----------------------------------	--	---	---

**Domaines**

EMPLOI    ENSEIGNEMENT    JUSTICE ET POLICE    AUTRE

**Critères**

ORIGINE ETHNIQUE / HISTORIQUE MIGRATOIRE / ASCENDANCE / AUTRES CRITÈRES RACIAUX

CONVICTIONS RELIGIEUSES / PHILOSOPHIQUES

**Autres domaines**

Autre domaine : société, biens et services, radicalisme, clôture de compte bancaire.

**Données/analyses intersectionnelles**

Conviction religieuse x genre

**Mots clés**

Mesures antiterroristes, stéréotypes, profilage ethnique

**Repris explicitement dans la base de données?**

La source de données reprend-elle explicitement les expériences de discrimination ?  OUI

La source de données reprend-elle explicitement des données sur les discours de haine/crimes de haine ?  OUI

La source contient-elle des données/analyses intersectionnelles?  OUI

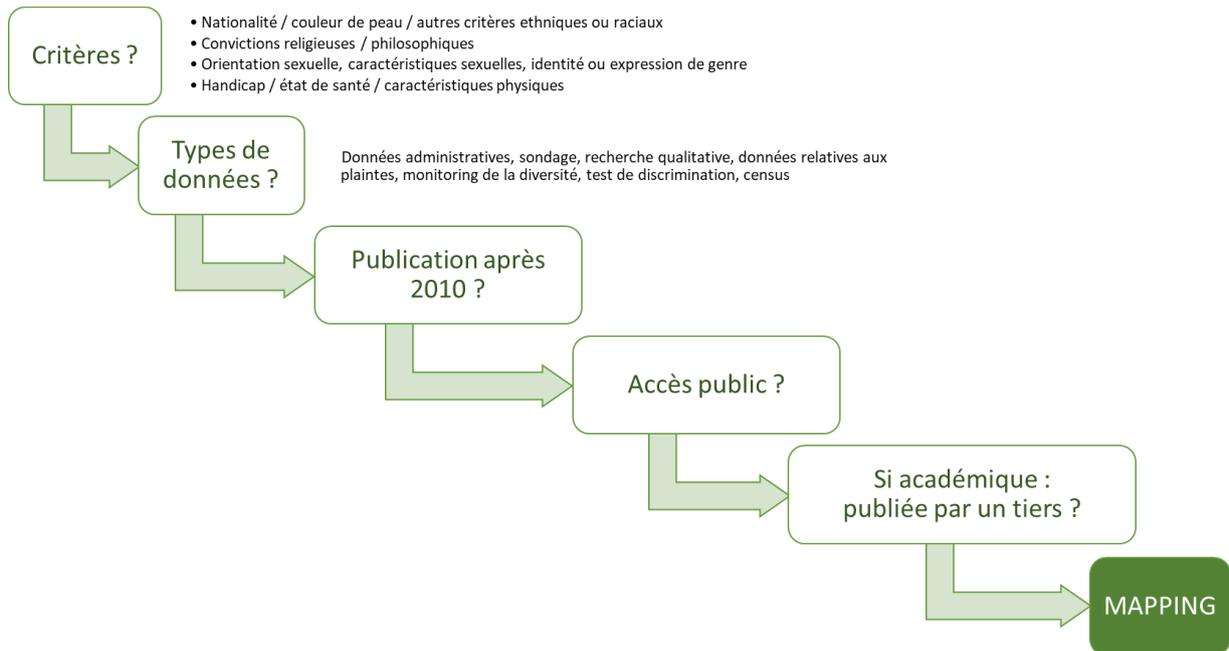
### Etapes suivantes

Les modifications ci-dessus ont déjà été intégrées dans le mapping tool. La nouvelle méthode de travail sera donc utilisée à la fois pour le mapping des nouvelles sources ainsi que pour la mise à jour des sources actuelles (voir ci-dessous). Les modifications apportées au data hub sont également prêtes, mais ne seront pas encore mises en œuvre car les sources existantes doivent d'abord être passées en revue avec la nouvelle méthode de travail. La mise en œuvre dans le data hub est prévue pour la fin mars 2024.

#### 2.2.2. Sélection des sources potentielles

De nombreuses sources potentielles pour l'inventaire sont en cours de collecte. L'enquête a permis d'identifier près de 100 sources potentielles. Le personnel du projet recherche également des sources potentielles de manière proactive.

Pour décider si une source doit ou non être sélectionnée pour l'inventaire et donc pour le data hub, le même arbre de décision est utilisé que dans le projet IEDCB antérieur, avec la différence que la sélection est étendue pour inclure les sources qui contiennent des données relatives à le handicap, l'état de santé ou les caractéristiques physiques. En cas de doute sur l'opportunité d'inclure une source dans l'inventaire, une consultation mutuelle est organisée.



### Etapes suivantes

Dans les mois à venir, une recherche proactive sera menée afin d'identifier d'autres sources potentielles pour l'inventaire. Il s'agit à la fois des sources concernant les nouveaux critères mais aussi des sources concernant les critères initiaux qui ne sont pas encore dans le data hub.

### 2.2.3. Mapping des nouvelles sources

Les sources qui répondent à la sélection sont répertoriées à l'aide du mapping tool. Depuis le début du mois de juillet, le travail d'inventaire des sources a démarré pleinement. Trois membres du personnel y travaillent régulièrement et se réunissent chaque semaine pour faire le point sur l'avancement des travaux et discuter des cas incertains.

### Etapes suivantes

Le mapping fera partie intégrante des tâches à accomplir durant les mois de juillet à décembre 2023. L'objectif est d'achever la cartographie au début de l'année 2024 et d'ajouter les nouvelles sources au data hub à la fin du mois de mars 2024 au plus tard.

### 2.2.4. Mise à jour des sources existantes

Enfin, il s'agit également de mettre à jour les sources qui se trouvent déjà dans le data hub. Il s'agit des éléments suivants :

- Adapter les sources à la nouvelle méthode de travail (vérifier si de nouveaux critères ou domaines doivent être indiqués, ajouter des informations sur l'intersectionnalité, éventuellement ajouter des mots-clés).
- Vérifier si les liens fonctionnent encore et les remplacer si nécessaire.
- Vérifier s'il existe une version plus récente (pour les sources publiées périodiquement).

Depuis peu, il est possible d'exporter toutes les sources qui se trouvent dans le data hub, dans une structure qui correspond déjà à la nouvelle façon de travailler. Tout est donc prêt pour la mise à jour des sources existantes.

### Etapes suivantes

Au cours de la période à venir, cette exportation sera utilisée pour mettre à jour les sources déjà dans le data hub. L'objectif est d'importer les versions mises à jour des sources dans le data hub d'ici à la fin mars 2024.

## 2.3. Rapport avec lacunes et recommandations

À la fin du projet, un rapport sera publié avec une vue d'ensemble des lacunes identifiées, basée à la fois sur une analyse des lacunes de l'inventaire et sur les contributions reçues par le biais des groupes consultatifs, de l'enquête et des entretiens. Des recommandations seront également formulées pour améliorer les equality data en Belgique en général et, plus spécifiquement, les equality data en matière de handicap, d'état de santé et de caractéristiques physiques.

Sur la base des contributions des groupes consultatifs, de l'analyse de l'enquête et des premières observations faites lors des entretiens, une première version des grandes lignes du rapport est présentée ci-dessous. Bien entendu, il s'agit d'une **version provisoire** qui pourra certainement être modifiée en fonction des informations recueillies lors de la réunion et de l'évolution du projet.

### 1. Introduction

- a. Contexte (equality data, cadre internationale, IEDCB 1, relation avec le GT Statistiques)
- b. Pourquoi se concentrer sur les critères actuels ?
- c. Cadre juridique relatif au traitement des données (chapitre détaillé dans le premier rapport)
- d. Limites du projet et du rapport

### 2. Méthodologie (définitions des critères, inventaire, crowdsourcing, analyse)

### 3. Lacunes des equality data en matière de handicap, d'état de santé et de caractéristiques physiques en Belgique

- a. Analyse des lacunes identifiées à travers l'inventaire des sources de données (*pas encore disponible*)
- b. Analyse des résultats du crowdsourcing (*à compléter avec d'autres contributions*)
  - i. **Absence de données suffisamment fiables ou complètes :**  
encore trop peu de données incluant le critère du handicap (ou évaluant sa nature et sa gravité) ; besoin de données mesurant les progrès vers une société inclusive, données manquantes sur l'éducation et l'emploi ; besoin de données sur le non-recours aux droits, l'accessibilité, les aménagements raisonnables et les listes d'attente ; groupes insuffisamment représentés (personnes sourdes et malentendantes, aveugles et malvoyantes, personnes atteintes de TSA, personnes vivant dans des habitats collectifs) ; peu de

- données sur les caractéristiques physiques et pas d'outils de mesure ; trop peu de données intersectionnelles
- ii. **Disponibilité et accessibilité limitées des données :**  
difficulté de trouver les données souhaitées ; de nombreuses données ne sont pas publiques ou ne sont pas accessibles ; la clarté et la facilité d'utilisation des applications ; l'accessibilité pour les personnes handicapées ; la langue (par exemple, peu d'anglais)
  - iii. **Problèmes liés aux différents niveaux territoriaux de la Belgique :**  
compétences et critères variables pour la reconnaissance du handicap ; pas de statistiques homogènes pour l'ensemble de la Belgique ; les différences entre les régions sont souvent négligées ; nécessité de disposer de données plus locales (par exemple par commune)
  - iv. **Problèmes de définition et de comparabilité** (voir *Opérationnalisation*)
  - v. **Absence de cadre pour les equality data et de consensus :**  
consensus sur les définitions, la manière précise de questionner, importance d'inclure des critères dans les données, rendre obligatoire dans certains cas ?
  - vi. **La transposition des données en politiques est insuffisante :**  
les données permettent d'objectiver les faits mais ne sont souvent pas suivies de décisions politiques ; sentiment que peu de choses changent ; peu de politiques transversales et globales car les pouvoirs sont répartis entre plusieurs ministres
4. **Opérationnalisation** (à compléter par d'autres contributions et résultats GT Statistiques)
    - a. Focus sur le critère handicap
      - i. Aperçu des moyens de mesurer le handicap dans les données : données administratives, questions couramment posées dans les enquêtes, autres outils.
      - ii. Avantages et inconvénients de chaque méthode
      - iii. Qu'entend-on par autodéfinition du handicap ? Quelles questions, qui définit (la personne elle-même, la personne qui rédige la question, la personne qui remplit le questionnaire, etc.)
      - iv. Importance de la participation et de la cocréation
    - b. Possibilité de mettre l'accent sur la distinction entre le poids, l'apparence et l'obésité en tant que condition, ainsi que sur les différentes perspectives en la matière
  5. **Recommandations** (à compléter sur la base d'autres données et des résultats de l'analyse)
    - a. Importance d'une stratégie et d'une coordination nationales pour les equality data
    - b. Utilisation accrue des equality data : mesure de l'impact des politiques, suivi de la CDPH, élaboration de nouvelles politiques, travail sur les dossiers juridiques
    - c. Maintenir systématiquement le data hub
    - d. Importance de la participation et de l'écoute des besoins des acteurs concernés
    - e. Adaptation des méthodes de recherche pour mieux atteindre des groupes spécifiques
    - f. Veiller à ce que les rapports produits restent disponibles à plus long terme (bases de données permanentes des publications, sites web structurés, identifiants permanents)

#### **A discuter lors de la réunion**

Avis sur la structure proposée pour le rapport ?

Avis sur les thèmes identifiés jusqu'à présent ? Quels sont les points sur lesquels il convient de mettre davantage ou moins l'accent ?

Thèmes supplémentaires, lacunes, ... qu'il serait préférable d'intégrer dans le rapport ?

Suggestions de recommandations supplémentaires ?

### **Etapas suivantes**

Sur la base des informations fournies lors de la réunion, les grandes lignes seront affinées et le travail de l'écriture du rapport commencera. Vers le mois de janvier, l'inventaire sera achevé et une analyse des lacunes relatives aux sources de l'inventaire pourra être réalisée afin d'identifier toute autre lacune dans equality data pour les nouveaux critères.

Lors de la prochaine réunion des groupes consultatifs (actuellement prévue en janvier), le contenu du rapport sera présenté plus en détails. Une première version complète du rapport sera envoyée aux membres des groupes consultatifs au début du mois d'avril 2024 pour recueillir leurs commentaires (deux semaines sont prévues à cet effet). Les dates exactes seront communiquées bien à l'avance.

Par la suite, le rapport sera mis à jour sur base des commentaires et traduit afin d'être prêt à être publié lors de la conférence finale.

## **2.4. Conférence finale**

La date de la conférence finale a été fixée : lundi 17 juin 2024.

Une réflexion sur la planification du contenu de la conférence est actuellement en cours. En effet, il se trouve que non seulement le rapport susmentionné sera présenté, mais aussi les résultats du projet sur l'autodéfinition de l'origine dans la collecte des equality data. On peut supposer que le public cible des deux rapports se recoupe en grande partie, mais peut-être pas entièrement.

La question est donc de savoir si toutes les parties (une section générale sur les equality data, la présentation du rapport sur les equality data pour les critères actuels, la présentation du projet sur l'autodéfinition de l'origine) sont mieux couvertes dans le même programme ou s'il est préférable de travailler avec des sessions parallèles pour les deux rapports thématiques.

### **A discuter lors de la réunion**

Certains membres sont-ils intéressés par les deux rapports ?

Préférez-vous un programme plus court avec des sessions parallèles ou un programme plus long couvrant tous les aspects ?

### **Etapas suivantes**

Une salle dotée des équipements nécessaires sera réservée dès que possible. La planification exacte de la conférence elle-même sera élaborée dans les mois à venir. Ce planning et un formulaire d'inscription seront envoyés en temps utile par e-mail à tous les membres des groupes consultatifs.